



Formulaire de candidature - Projet Initiation à l'Engagement citoyen et au Leadership (IEL) du Forum Jeunesse Afro-Québécois (2e édition)

Envoyez le formulaire rempli au Forum Jeunesse Afro-Québécois par courriel ou par la poste
au plus tard le mardi 30 avril 2024.

Êtes-vous plus à l'aise à l'oral ? Vous pouvez répondre à ce questionnaire par audio ou vidéo et nous l'envoyer à l'adresse courriel : _chargee.projet@forumjeunesseafroquebecois.org

Pour communiquer avec le Forum Jeunesse Afro-Québécois à propos du projet IEL :

- chargee.projet@forumjeunesseafroquebecois.org
- +1-367-380-3092
- Adresse postale : 435 Rue du Roi, Québec, Qc, G1K 2X1, bureau 11.
- <https://fjaq.ca/iel>

Description du projet IEL

Le projet Initiation à l'Engagement citoyen et au Leadership est un projet du Forum Jeunesse Afro-Québécois [FJAQ] qui vise à **renforcer la résilience et à promouvoir l'engagement civique et démocratique des jeunes de 15 à 30 ans issu.e.s de groupes sous-desservis** de la région de Québec, particulièrement les jeunes des minorités ethnoculturelles et nouvellement arrivé.e.s, afin de contribuer à bâtir un Canada inclusif.

Une cohorte d'une quinzaine de jeunes aura l'occasion de s'engager dans **15 projets de bénévolat innovants** créés par eux.elles-mêmes et qui répondent aux besoins de la communauté. Des micro-subsidies, allant jusqu'à 5 000 \$ par projet, seront mises à la disposition des jeunes pour les dépenses liées à leur projet. Les jeunes qui portent un projet s'engagent à s'impliquer de manière bénévole. Ils/elles/iels bénéficieront également de formations, d'un soutien de mentors et d'un accompagnement du FJAQ dans la création et la mise en œuvre de leur projet. Le groupe de jeunes sera ainsi amené à développer des compétences en leadership et à comprendre l'importance de la participation citoyenne dans le processus d'inclusion et de construction d'une société juste. Une première édition du projet IEL a eu lieu en 2023.

Pour cette seconde édition du projet IEL, la période de candidature a lieu du 21 mars au 30 avril 2024.

Autorisez-vous le Forum Jeunesse Afro-Québécois à communiquer avec vous pour vous informer de l'état de votre candidature ?

Si oui, veuillez cocher cette case.

Toutes les personnes ayant soumis leur candidature seront contactées au plus tard le 19 avril 2024, que leur candidature ait été retenue ou pas.

Toutes les questions de ce formulaire doivent être répondues.

1. Quel est votre prénom / quels sont vos prénoms ?

2. Quel est votre nom de famille / quels sont vos noms de famille ?

3. Si vous le souhaitez, indiquez si vous appartenez à un ou plusieurs des groupes historiquement sous-desservis au Canada.

Afin de contribuer à la participation citoyenne des groupes historiquement sous-desservis au Canada, nous souhaitons constituer une cohorte de participant.e.s du projet IEL composée d'au moins 50 % de jeunes sous-desservi.e.s, particulièrement des jeunes issu.e.s de l'immigration, afro-descendant.e.s ou racisé.e.s.

- Afro-descendant.e / Noir.e
- Minorité visible / racisé.e
- Personne immigrante nouvellement arrivée au Canada (moins de 5 ans)
- Autochtone
- 2SLGBTQIA2+ / Queer
- Personne en situation de handicap
- Issu.e d'une famille à faible revenu
- Issu.e d'une communauté de langues officielles canadiennes en situation minoritaire (anglophones dans le contexte de la région de Québec)
- Ne s'applique pas
- Je préfère ne pas répondre

4. Quelle est votre adresse courriel / quelles sont vos adresses courriel ?

5. Quel est votre numéro de téléphone / quels sont vos numéros de téléphone ?

6. Habitez-vous dans la ville de Québec ou ses alentours (Lévis, Charlevoix, Charlevoix-Est, Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, L'Île-d'Orléans et Portneuf) ? Si vous ne répondez pas à ce critère, vous n'êtes pas admissible à la micro-subvention.

Si oui, veuillez cocher cette case.

7. Avez-vous entre 15 ans et 30 ans (inclusivement) ? Si vous ne répondez pas à ce critère, vous n'êtes pas admissible à la micro-subvention.

Si oui, veuillez cocher cette case.

8. Avez-vous un des statuts suivants : citoyenneté canadienne ; résidence permanente au Canada; réfugié accepté par l'État canadien? Si vous ne répondez pas à ce critère, vous n'êtes pas admissible à la micro-subvention.

Si oui, veuillez cocher cette case.

9. Êtes-vous disponible pour participer à une fin de semaine d'accueil et de formations le samedi 1er juin et le dimanche 2 juin 2024, toute la journée ? Si vous n'êtes pas disponible, vous n'êtes pas admissible à la micro-subvention.

Si oui, veuillez cocher cette case.

Pour cette seconde édition du projet IEL, nous souhaitons que les jeunes récipiendaires de la micro-subvention puissent avoir toutes les informations nécessaires, dès le début, pour bien commencer leur projet. Nous organisons donc une fin de semaine d'accueil et de formations. Il est obligatoire d'y participer pour avoir droit à la micro-subvention. Un service de garderie sera offert pour les jeunes enfants. Les frais de déplacement et de repas seront couverts par le FJAQ.

10. Votre idée de projet respecte-t-elle les critères d'admissibilité suivants ?

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

	Oui	Je ne suis pas certaine
Votre projet sera accessible gratuitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre projet respectera la Charte canadienne des droits de la personne (https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-12.html);	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre projet se déroulera dans la ville de Québec et ses alentours OU les bénéficiaires du projet seront des personnes qui résident dans la ville de Québec et ses alentours.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre projet ne mettra pas intentionnellement en danger la santé et la sécurité des organisateur.trice.s et participant.e.s.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre projet ne comportera pas une activité politique partisane telle que le soutien d'un.e candidat.e ou d'un parti politique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre projet ne sera pas principalement destiné à soutenir des événements de parrainage ou de collecte de fonds ou d'autres formes d'aide financière.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre projet pourra se réaliser avant le 1er mars 2025 et le budget maximal ne dépassera pas 5 000\$.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre projet sera directement porté par vous et non au nom d'autres personnes, d'une entreprise ou d'un autre type d'organisation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11. Cochez OK aux énoncés suivants, pour indiquer que vous avez bien pris connaissance des modalités entourant la micro-subvention.

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

OK

Chaque dépense doit être justifiée par une facture ou un contrat de service. Un accompagnement sera offert pour la facturation et la gestion des dépenses.

Les dépenses liées au projet doivent être faites avant le 1er mars 2025.

Il est possible de modifier son budget de projet en cours de route tant que le coût total du projet ne dépasse pas 5 000 \$ et que les modifications budgétaires ont été communiquées et approuvées par le FJAQ.

La subvention ne peut pas servir à faire des dons, à offrir des cadeaux, des prix de présence ou des allocations de participation.

Lorsque c'est nécessaire et raisonnable pour la réalisation du projet, il est possible d'offrir des cachets ou des contrats de prestation de service professionnel à des personnes âgées de plus de 18 ans, à titre de travailleur.euse autonome. Ces personnes doivent résider au Canada et pouvoir légalement travailler au Canada. Les services professionnels peuvent aussi être offerts par des entreprises ou d'autres organisations. Cependant, les membres de la famille ne peuvent être rémunérés pour des services offerts dans le cadre du projet.

Les personnes récipiendaires de la micro-subvention s'engagent dans la réalisation de leur projet de manière bénévole. La micro-subvention ne peut pas servir de rémunération aux jeunes porteur.euse.s de projet et ne peut pas non plus servir à sous-traiter toutes les tâches liées aux projets.

Il n'est pas possible de faire des profits monétaires avec les activités du projet.

La subvention ne peut pas être utilisée pour l'achat d'alcool et de substances illicites. Les frais d'adhésion, d'Internet, de cellulaire et de bureau personnel ne sont pas admissibles.

Le budget d'achat d'équipements et d'objets est de 999 \$ maximum par projet. Les équipements et objets achetés avec la micro-subvention, qui ne sont plus utiles à la fin du projet, seront récupérés par le FJAQ.

12. Décrivez votre idée de projet en maximum 3000 caractères (à peu près 750 mots)!

Exemple des projets IELs sélectionnés lors de la 1re édition : <https://fjaq.ca/les-projets-iel-selectionnes/>

Voici les critères de sélection :

Critère 1 : L'importance de l'enjeu identifié dans le projet pour la communauté.

Critère 2 : La capacité du projet à contribuer à construire une société inclusive des groupes sous-desservis, particulièrement des minorités ethnoculturelles, des groupes racisés et des populations afro-descendantes.

Critère 3 : Le réalisme du projet proposé.

**13. À quel(s) enjeu(x) vécu(s) par une communauté votre projet répondra-t-il ?
Maximum 2000 caractères, à peu près 500 mots !**

14. Parlez-nous de vous et de vos motivations à vouloir réaliser ce projet d'engagement citoyen bénévole (2000 caractères maximum, à peu près 500 mots)?



15. Êtes-vous ouvert.e(s) à être jumelé.e(s) avec une personne qui peut vous mentorer dans la réalisation de votre projet, selon vos besoins?

Si oui, veuillez cocher cette case.

16. Êtes-vous disponible(s) pour participer à une rencontre mensuelle de 2 h de suivi de projet pendant la durée de réalisation de votre projet en compagnie des autres jeunes bénéficiaires de la micro-subvention ? Repas offert 😊

Si oui, veuillez cocher cette case.

Date des rencontres de suivi de projet (choix entre soir de semaine ou fin de semaine).

JUILLET 2024

Lundi 8 juillet : 18 h à 20 h ou samedi 20 juillet : 12 h à 14 h

AOÛT 2024

Mardi 6 août : 18 h à 20 h ou dimanche 18 août : 12 h à 14 h

SEPTEMBRE 2024

Mercredi 4 septembre : 18 h à 20 h ou samedi 14 septembre : 12 h à 14 h

OCTOBRE 2024

Jeudi 3 octobre : 18 h à 20 h ou dimanche 13 octobre 12 h à 14 h

NOVEMBRE 2024

Lundi 4 novembre : 18 h à 20 h ou samedi 16 novembre 12 h à 14 h

DÉCEMBRE 2024

Mardi 3 décembre : 18 h à 20 h ou dimanche 15 décembre : 12 h à 14 h

JANVIER 2025

Mercredi 15 janvier 18 h à 20 h ou samedi 25 janvier : 12 h à 14 h

FÉVRIER 2025

Jeudi 6 février 18 h à 20 h ou dimanche 16 février :12 h à 14 h.

17. Avez-vous déjà bénéficié de la micro-subvention IEL du FJAQ ou d'une autre subvention similaire avec un autre organisme ?

Si **oui**, veuillez cocher cette case.

Si **non**, veuillez cocher cette case.

Si vous n'êtes **pas certain.e**, veuillez cocher cette case

Nous acceptons les candidatures d'ancien.ne.s bénéficiaires de la micro-subvention, mais nous privilégierons d'abord les nouvelles candidatures afin de donner la chance à d'autres jeunes de développer leur projet et leadership.

FIN